

Voici les mesures réalisées suite aux NAO 2019

- NON CADRES AG 30€ +1% d'AI
- CADRES 2,1% d'AI
- 15% COEFF NON CADRES
- 10 PASSAGES CADRES
- REVALORISATION FRAIS DÉPLACEMENTS
- FRACTIONNEMENT des 5 CP par AN
- ACCORD FORFAITES
- ACCORD REGROUPEMENT PLAGE VARIABLE
- 5 CDI à GIMONT AVANT LE 31 MAI 2019

Vision de la Direction	Vision de FO
✓	✓
✓	✓
✓	✓
✓	✓
✓	✓
✓	✓
✓	✓
✓	✗
✓	✗
✗	✓

Lors de cette réunion R0 de remise de documents pour les futures NAO, la Direction nous a également présenté le calendrier 2020 des négociations:

- 1er trimestre: Rémunérations, Entretien pro
- 2ème trimestre: Intéressement, PEE - PERCOL
- 3ème trimestre: Egalité, QVT
- 4ème trimestre: GEPP

Lors de la négociation des NAO 2019, FO avait obtenu l'ouverture des négociations sur l'horaire variable étendu pour tous les non cadres et non forfaités et 5 CDI sur Gimont avant le 31 mai 2019. Ces futures avancées avaient pesé fortement dans la balance lors de notre signature.

Pour la partie emploi Gimont, effectivement nous ne sommes pas à 5 CDI mais bien à 7 CDI au 31 mai et à 15 pour l'année 2019.

Pour le variable, la négo a bien commencé en 2019 mais en aucun cas elle est terminée.

Pour 2020, FO ne signera plus aucun accord tant que nous n'arriverons pas à conclure le "variable".

Vos représentants FO attendent une ouverture immédiate de cette négociation et rappellent leurs revendications:

- Une plage unique à minima de 7h00 à 8h30
- Possibilité de faire du variable autour de la pause déjeuner
- Décloisonner le variable à la semaine
- Décloisonner le variable au mois
- Possibilité de prendre le variable à l'heure (exemple : rdv médicaux...)
- Possibilité de prendre 2 variables / mois
- Possibilité de pouvoir partir à partir de 15h30 afin d'éviter la circulation
- Variable de 30 min / jour pour le personnel en équipe

